

**Saint-Martin's Day 2020**  
**Discours du Président, Daniel GIBBS**

**Chers concitoyens,**

Chaque 11 Novembre, jour de la Saint-Martin, est un temps de fête fraternelle, familiale et de partage pour tous les *Saint-martinois*.

Mais aujourd'hui, hélas, cette fête a un goût d'inquiétude, d'amertume et de frustrations...

L'an dernier, je vous faisais part, déjà, de mes appréhensions : « *Saint-Martin, terre d'accueil, terre d'ouverture, se trouve aujourd'hui menacée dans ses valeurs fondamentales* ».

C'est plus que jamais le cas aujourd'hui, avec la crise sanitaire que nous connaissons depuis le mois de Mars.

Et qui s'est brutalement aggravée cet été, avant de connaître, depuis six semaines, une réelle mais fragile amélioration.

A ce jour, 32 Saint-Martinois ont péri du fait de la COVID-19. C'est beaucoup pour une île de 80 000 habitants.

Beaucoup trop.

A l'échelle de nos métropoles respectives, cela correspondrait à 6 800 morts dans le Royaume des Pays-Bas et 27 000 décès dans la République Française.

Ayons une pensée pour eux.

Nous voilà donc contraints d'organiser *virtuellement*, pour la première fois, cette fête de Saint-Martin.

« En mode dégradé », sans contact humain ni possibilités de rencontres...

Nous avons, évidemment, bien tous conscience de l'importance de respecter les mesures de prudence sanitaire, lorsqu'elles s'avèrent *strictement* nécessaires à la lutte contre la propagation de ce maudit virus.

Mais je suis plus que jamais convaincu que, pour échanger des bonnes pratiques et faire passer des messages, rien ne vaut le contact humain.

Nous aurons l'occasion de nous revoir, dans les toutes prochaines semaines, j'y reviendrai dans quelques instants.

Et j'espère que nous saurons trouver, ensemble, des *solutions* pour nous rencontrer « en présentiel », dans le respect des gestes-barrière.

Vous le savez, l'« esprit de Concordia » imprègne puissamment les relations entre les deux parties de l'île.

Or, il a été mis à rude épreuve, cet été.

La frontière a été fermée pendant six semaines. Cela n'était pas arrivé depuis 1648. Je crois que même pendant les guerres napoléoniennes et y compris durant le Second Conflit mondial, cela n'avait pas été le cas.

Certains ont voulu opposer, à cette occasion, les deux identités qui composent l'âme saint-martinoise.

Or, on fait la politique de sa géographie : telle est la réalité qui s'impose, compte tenu de nos appartenances multiples.

A la fois île de la Caraïbe, Collectivité d'Outre-mer de la République française et Région Ultrapériphérique de l'Union européenne, la COM de Saint-Martin que j'ai l'honneur de présider depuis 2017 fait ainsi partie intégrante des trois ensembles qui constituent sa réalité, son identité et sa substance.

Je l'ai exposé devant les élus du Conseil Territorial le 24 Septembre dernier, et je le redis avec franchise devant vous : il ne saurait être question d'opter, soit pour Philipsburg et Miami, soit pour Pointe-à-Pitre et Paris...

Alors même que nous avons la *chance*, Français de Saint-Martin, de bénéficier de cette double ouverture, de cette double appartenance :

- Nos frères et sœurs de Sint-Maarten et la dimension caribéenne des *Leward Islands*, ouverte sur la Floride ;
- **Et**, en même temps, notre République et les liens avec les collectivités françaises d'Amérique, et notamment la Guadeloupe.

Nous voulons :

L'un **et** l'autre, pas l'un *sans* l'autre.

Encore moins, l'un *contre* l'autre.

Heureusement, la population, unie, s'est mobilisée.

Le bon sens a prévalu.

Et l'apocalypse sanitaire, tant redoutée par certains, n'a pas eu lieu -même si une grande prudence reste toujours de mise.

Cela m'amène à insister, à nouveau, sur un point majeur : la réussite de la coopération, entre nous et avec nos Etats nations - la France et les Pays-Bas -, est essentielle.

L'an dernier, je rappelais que la relation avec nos Gouvernements centraux respectifs devait résolument s'inscrire dans l'écoute, le dialogue et la bienveillance.

Force est de constater que ce n'est malheureusement pas toujours le cas, depuis un peu plus de deux ans...

Et alors que le besoin de discussions multilatérales, à travers nos réunions quadripartites, les fameux « Q4 », est plus que jamais nécessaire, les élus du Conseil Territorial de Saint-Martin, à l'unanimité, avaient demandé, il y a sept semaines, que puisse se tenir dès que possible un « Q4 » spécifiquement dédié aux questions sanitaires.

Nous demandons depuis plusieurs mois l'organisation d'une réunion Q4 en présence des autorités de Saint-Martin, Sint Maarten, de l'Etat français et du Royaume de Hollande, pour justement traiter des questions de coopération avec Sint Maarten.

A cette heure, nous attendons toujours la réponse de l'Etat Français.

Il s'agit pourtant, en l'occurrence, de l'impérieuse -et urgente ! - nécessité de trouver des solutions en matière de protocoles sanitaires partagés, et d'augmentation de capacité de tests *rapides*.

Une issue favorable est indispensable dans les toutes prochaines semaines, si nous voulons sauver notre économie et notre cohésion sociale.

A défaut de la prochaine saison touristique... qui s'avère plus que compromise.

Et une synergie devra, parallèlement, être trouvée avec les îles voisines : Anguilla, Saint-Barthélemy, Saba et Saint-Eustache.

Afin que tous les Saint-Martinois puissent se déplacer à nouveau dans ces territoires, et renouer les liens, notamment familiaux.

Car si nous avons évité, à ce jour, une nouvelle et suicidaire « mise sous cloche », nous subissons toujours une véritable « assignation à résidence ».

Cela ne sera pas supportable longtemps.

Psychologiquement, économiquement et socialement.

**Chers concitoyens,**

Plus globalement, notre caractéristique de *plus petit des espaces insulaires divisés au monde* n'est pas sans conséquences.

Elle implique de penser les objectifs de nos actions publiques communes de façon pragmatique, proactive et agile.

Car, vous le savez, la coexistence de deux entités autonomes que séparent le droit applicable, la monnaie, le régime de protection sociale et les liens avec l'Union européenne crée une situation tout à fait spécifique, inédite et complexe.

Dans ces conditions, comment faire vivre une communauté de destin ?

Comment dépasser la frontière, afin de définir les termes

- d'un avenir partagé ?
- d'un élan partagé ?
- d'un espoir partagé ?

Les *enjeux* communs correspondent à nos *contraintes* communes. Ils sont dûment identifiés, et ce depuis fort longtemps.

Cela relève du bon sens.

Inutile, donc, de rajouter, à dessein et par pointillisme technocratique, de nouvelles et inombrables études, coûteuses et chronophages.

Prenons, rapidement, quelques exemples.

Pour deux économies avant tout fondées sur l'activité touristique, les questions de la prévention des risques naturels et de la protection de l'environnement constituent, tout le monde ici le sait, un défi commun.

- Je pense ici, en particulier, au projet d'installation du radar météorologique à St Peters, dans le cadre du programme de coopération régionale INTERREG Caraïbes. Le confinement infligé durant le printemps nous a fait perdre du temps, mais le projet avance : l'ordre de service pour le démarrage des études préalables à la construction du radar a été signé il y a quelques jours. L'équipement devrait être opérationnel en Septembre 2021.
- Je pense également au projet d'aménagement du Lagon de Simpson Bay (avec notamment le nécessaire enlèvement des épaves de bateaux post IRMA). Lui aussi co-financé par l'Union Européenne -et hélas trop longtemps retardé par des entraves bureaucratiques.

Il en va de même, évidemment et encore plus aujourd'hui, dans le domaine de la santé publique. Ce que j'évoquais il y a tout juste quelques instants.

Il convient donc de ne pas disperser nos forces et nos moyens.

Et nous focaliser sur des domaines dans lesquels des résultats pourraient être rapidement obtenus.

À mes yeux, il faudrait établir des priorités, retenir cinq ou six sujets et se fixer un programme d'actions à accomplir à échéance, disons de deux ans, puis de sept ans.

Nous avons la volonté et la vision.

Il nous reste à disposer de l'outil juridique, mais surtout politique et opérationnel, qui nous permettra d'aller de l'avant.

Un outil au service de notre île, laquelle doit se protéger et préserver ses valeurs, son identité et ses atouts naturels et humains.

**Chers amis,**

Pour construire un avenir commun et œuvrer ensemble à la construction de projets conjoints, nous avons besoin d'un outil spécifique adapté à nos besoins et nous permettant de statuer.

Cet outil, il existe : il s'agit du **United Congress French and Dutch**, que j'appelle de mes vœux depuis bien longtemps pour renforcer les liens de coopération qui nous unissent.

Ce Congrès, en tant que cadre de concertation et d'impulsion de projets d'intérêt commun, devra rassembler, en son sein, toutes les parties prenantes dans le processus décisionnel.

Il réunirait ainsi, sur un pied d'égalité, les exécutifs des deux collectivités (conseil exécutif de Saint-Martin et Gouvernement of Sint Maarten).

Tout en réservant, cela va de soi, une place d'observateurs aux représentants de nos deux Etats, et ce afin de tenir compte des compétences qui restent exercées au niveau central.

La présidence du Congrès serait exercée à tour de rôle, pendant une année, par les autorités exécutives de Saint-Martin et de Sint-Maarten.

Le mode de fonctionnement de cette *instance politique* reste encore à définir.

Dès lors, dans le cadre des relations entre la Mission Opérationnelle Transfrontalière française et la Collectivité de Saint-Martin, une étude a été configurée afin d'évoquer la mise en place de cette structure de concertation politique.

Cette étude a été traduite en anglais, et vient d'être adressée récemment au gouvernement de Sint-Maarten.

Selon ce document, le Groupement européen de coopération territoriale (GECT) semble être la structure la plus adaptée.

Elle a pour objet de faciliter et de promouvoir la coopération territoriale européenne, notamment transfrontalière, entre ses membres. Elle peut porter des projets de coopération matériels (équipements, infrastructures ou services conjoints), dans des domaines communs de compétence.

A terme, le GECT pourrait également assumer le rôle d'autorité de gestion de programmes de coopération territoriale européenne.

Le GECT doit donc être vu comme un outil technique de suivi, de facilitation, des projets qui auraient été *politiquement* impulsés dans le cadre de notre politique de coopération.

Il sera donc une conséquence, pas un prérequis de la mise en place de l'*United Congress*.

Lequel peut donc être mis en place, de façon informelle pour commencer, le plus rapidement possible.

Chers homologues de Sint Maarten,

Je souhaiterais ainsi que nous puissions commencer à nous réunir dès le début de l'année 2021 dans ce format.

Le United Congress Saint-Martin/Sint Maarten que nous appelons de nos vœux depuis plusieurs années, est un dispositif consultatif, qui par les orientations prises en commun, permettra, j'en suis persuadé, *d'accélérer les délais* dans la mise en oeuvre des projets et des politiques stratégiques que j'évoquais tout à l'heure.

Environnement, Prévention des risques naturels, Santé, Transports intérieurs...

J'y rajouterais un thème qui m'est cher : l'outil statistique.

Car pour être *reconnus*, il faut pouvoir mieux se *connaître*.

En associant tous les acteurs, cette nouvelle instance permettrait, en outre, de surmonter les freins que constitue une répartition des compétences entre les États et les collectivités parfois bien difficile à saisir.

Parallèlement, confier à une instance intégrée le soin d'affiner les « projets-clé » définis par Sint-Maarten et Saint-Martin pourrait permettre, à chacun des acteurs, de mieux formaliser ses positions de manière préalable.

Pour *éclairer*, en quelque sorte, les instances détentrices de la compétence institutionnelle de part et d'autre.

Car évidemment, cette entité ne se substituera pas à Saint-Martin et à Sint-Maarten, la mise en place du *United Congress* se faisant à cadre institutionnel constant.

Elle ne se substituera pas non plus aux élus des deux territoires, qui auront pour mission de valider, à une périodicité qui reste à déterminer, les orientations prises en commun dans ce cadre.

Il n'est, de même, aucunement question d'exiger de l'une ou l'autre des parties qu'elle abandonne ses spécificités juridiques et sociales.

Ni de remettre en cause nos choix de société.

Ainsi que nos appartenances respectives.

Il s'agira en revanche, ainsi que le pratiquent au demeurant les membres de l'Union européenne depuis des décennies, d'identifier de concert des normes à évaluer, adapter, corriger.

Des normes susceptibles d'entraver le développement des points forts des deux territoires, de fausser la concurrence de manière induue ou de porter atteinte à la sécurité des consommateurs (par exemple, dans le domaine sanitaire et de l'alimentation).

Le temps est donc venu d'aller de l'avant, avec pragmatisme, volontarisme et lucidité.

Le Traité de Concordia, en 1648, a fixé un cadre qui fut longtemps un modèle de coexistence pacifique.

Il l'est encore, mais nous devons reconnaître qu'il s'avère de moins en moins adapté aux réalités géopolitiques du XXI<sup>e</sup> siècle

Dans un monde plus interdépendant.

Mais aussi un monde plus dangereux.

Particulièrement aux plans sanitaire et climatique. Et nous sommes ici bien placés pour le savoir...

Et avec une Europe qui se recroqueville, se paupérise, et une Amérique menacée d'embrassement. Et nous sommes ici doublement concernés...

Il n'est donc plus suffisant d'*évoquer* et d'*invoker* notre Traité fondateur.

Sa pérennité, dans le monde plus « dur » qui nous attend, n'est possible qu'à condition de *réussir* la coopération entre les deux parties de l'île.

Laquelle ne saurait se réduire à des déclarations d'intentions non suivies d'effets...

**Chers compatriotes,**

De nombreux défis nous attendent et je suis convaincu que nous réussirons tous ensemble !

Je le disais au début de mes propos : le temps *aujourd'hui* est à l'inquiétude. Surtout face aux atteintes à nos libertés, et aux menaces de restrictions sans fin.

Mais, si nous mettons nos énergies en commun, *demain* sera synonyme d'espérances, d'audaces et de réalisations.

En ce jour de célébration de notre fête annuelle, j'adresse toute ma considération et mon affection aux Saint-martinoises et aux Saint-martinois.

Je vous demande de garder espoir en un avenir meilleur et coconstruit ensemble, dans la résilience, la solidarité et le partage qui sont les valeurs socle qui nous définissent en tant que Saint-Martinois.

J'aime à le rappeler : le temps de nous-mêmes est venu, et c'est par nous-mêmes que nous parviendrons à écrire cette nouvelle page de notre Maison commune.

Joyeux Saint-Martin's Day à tous !

Je vous remercie.